

Circulaire du Comité de l'Alliance aux Sociétés alliées

Autor(en): **Vischer-Alioth, Elisabeth / Zellweger, Elisabeth**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses**

Band (Jahr): **12 (1924)**

Heft 200

PDF erstellt am: **24.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-258299>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Circulaire du Comité de l'Alliance aux Sociétés Alliées

Bâle, décembre 1924.

MESDAMES ET CHÈRES ALLIÉES,

Nous avons la joie de vous annoncer l'adhésion d'une nouvelle Société: *Verein ehemaliger Handelsschülerinnen Zürich*, présidente M^{lle} G. Mercan. Nous lui souhaitons une cordiale bienvenue.

Nous avons le plaisir de vous envoyer avec ces lignes un volume de l'*Annuaire des Femmes suisses* comme cadeau de l'Alliance. Il contient en résumé l'histoire de l'Alliance durant vingt-cinq années d'existence, puis une courte biographie de M^{lle} de Mülinen, ainsi que des extraits de ses œuvres. Cet ouvrage sera, nous l'espérons, un sujet de joie pour vous, puisqu'il vous rappellera les belles journées passées à Berne les 4 et 5 octobre. Nous vous prions de faire connaître l'*Annuaire* et de le répandre; il lutte pour son existence; s'il venait à disparaître, ce serait une perte que beaucoup de femmes ressentiraient vivement, et certes, tout le mouvement féministe en souffrirait.

Nous vous envoyons également deux exemplaires du rapport annuel. Les personnes qui en désireraient pour la propagande voudront bien en demander au secrétariat, à Arlesheim. Le travail de notre présidente sur le développement de l'Alliance durant ce quart de siècle paraîtra en brochure au prix de 90 cent. et sera également à la disposition de tous ceux qui choisiront ce moyen de faire connaître l'Alliance nationale.

Nous saisissons cette occasion de vous prier instamment de faire connaître nos organes de publication: le *Mouvement Féministe* et le *Frauenblatt*. Faites-leur des abonnés, Mesdames; ces journaux nous sont très nécessaires, nous ne saurions nous en passer, et pour eux aussi la vie est difficile, ne l'oublions pas.

Nous vous donnons encore, ci-dessous, le texte du nouveau paragraphe 4 a relatif aux membres d'honneur. Vous voudrez bien le découper et l'adjoindre aux statuts.

« Des personnes même ne faisant pas partie de l'une des Sociétés affiliées à l'Alliance, qui ont rendu des services soit à l'Alliance elle-même soit au mouvement féminin en général, peuvent, sur la proposition d'une des Sociétés alliées ou du Comité, être nommées membres d'honneur de l'Alliance. Le Comité décide de l'acceptation d'une candidature; celle-ci devra être ratifiée par l'Assemblée générale à la majorité absolue. »

Il a été décidé à Berne de confier le travail de propagande en faveur de l'école professionnelle obligatoire à une de nos Commissions, qui s'adjoindrait des expertes en la matière. Notre Commission d'études législatives s'est chargée de ce travail, et fera appel à quelques femmes compétentes. Nous espérons aider ainsi à résoudre dans la mesure du possible cette importante question, quoique les affaires scolaires, étant du ressort cantonal, nous ne puissions guère que donner des conseils et des informations.

Notre Commission d'études législatives attire l'attention de nos associations sur une ordonnance rendue par le Conseil fédéral concernant le service public de placement qui oblige chaque canton à pourvoir à un service public et gratuit de placement proportionné à ses besoins et conditions particulières, pour autant qu'un pareil service n'existe pas encore. Des mesures nécessaires doivent être prises pour coordonner les opérations des bureaux gratuits publics et privés de placement. Il nous paraît être du devoir des différentes associations de veiller dans leur canton respectif à ce que des femmes compétentes en la matière soient nommées au service de placement pour les professions féminines; comme vous l'apprend le rap-

Appel au public charitable

La misère est grande

Faites de l'inutile de l'utile, car un bienfait n'est jamais perdu !!!

Le véritable chemin de la bienfaisance, la voie la meilleure et la plus sûre est de donner directement à la Maison du Vieux de Lausanne.

Ames charitables, cœurs compatissants, lors des déménagements, revues de maisons, de garde-robes, de magasins, etc., pensez aux nombreuses petites bourses de

LA MAISON DU VIEUX

(Œuvre de bienfaisance, fondée en 1907) — LAUSANNE — Téléph 91.06
44, rue Martheray, 44 Chèques postaux II, 1353

pour tous vêtements, sous-vêtements, chaussures, lingerie, literie, meubles et objets divers encore utilisables dont elle a toujours un grand et urgent besoin. On va chercher sans frais à domicile. Un coup de téléphone au N° 91.06, ou simple carte suffit. En dehors de Lausanne, prière d'expédier par poste ou chemin de fer contre remboursement du port, si désiré. Discretion absolue garantie. D'avance un cordial merci. Le gérant. Fermée le samedi après-midi. Pensez avant tout aux pauvres du pays !!

Ainsi, en 1919, on discuta pour savoir si l'Alliance pouvait prendre en mains l'initiative d'une grande collecte en faveur de la création de sanatoria, et la conclusion fut que ce travail ne rentrait pas dans ses compétences. En considérant ce qui se passe dans d'autres pays, nous devons avouer que nous sommes très sévères vis-à-vis de nous-mêmes et repoussons tout ce qui n'est pas « idée pure »; cette stricte observance du principe nous immobilise souvent; pourtant nous nous garderons toujours de nous mêler de ce qui n'est pas dans nos compétences, uniquement pour que l'on puisse dire que nous « travaillons ». Il serait certainement plus agréable d'être accablé de travail que d'attendre et de voir venir; mais attendre et veiller, c'est là notre tâche actuelle.

A Saint-Gall, en 1920, eut lieu l'élection du nouveau Comité. Les deux fondatrices de l'Alliance qui siégeaient encore parmi nous, M^{lle} de Mülinen et M^{me} Chaponnière-Chaix, déclinant toute réélection, cette dernière à cause de son élection, qui nous honorait toutes, de présidente du C. I. F., furent nommées membres d'honneur; le Bureau se transporta à Bâle et M^{lle} Zellweger devint présidente. Ce sont des changements comme ceux-là qui appellent une halte pour jeter un regard en arrière.

Deux dangers menacent les grandes Associations, nées autrefois d'un mouvement d'enthousiasme, lorsqu'un changement se produit. Ou bien on continue à agir comme on a toujours agi, on se conforme aux traditions, on estime que ce qui a été juste autrefois est éternellement juste, et évidemment, ce qui a été bon le reste toujours; mais ne peut-on dire aussi que la vérité est éternelle, mais que ses formes varient? Ou bien, il arrive que les personnalités nouvelles pensent qu'elles doivent agir de façon tout à fait nouvelle aussi, et rejeter comme démodé tout un passé de traditions. Je n'ose décider ici si nous avons réussi à éviter ces deux écueils, mais je crois pouvoir dire que nous avons toujours tenté loyalement de diriger l'Alliance dans l'esprit de ses fondatrices, avec cette sage modération qui est la caractéristique de notre peuple, et sans cependant nous effrayer des innovations quand celles-ci nous ont semblé justes et bonnes. Et je crois pouvoir ajouter que nos « anciennes » se sont réjouies du développement de l'Alliance, quand bien même parfois elles auraient agi autrement que nous ne l'avons fait. L'une d'elles nous a quittées, mais son esprit est parmi nous, et elle nous bénit depuis Là-haut; l'autre « ancienne », nous l'avons parmi nous et elle nous dira tout à l'heure si l'Alliance est toujours pour elle une joie.

Toutes deux ont eu la joie d'assister au II^{me} Congrès des intérêts féminins qui eut lieu à Berne, en octobre 1921. Je ne puis pas ici entrer dans les détails, mais tous ceux qui y ont pris part n'oublieront pas facilement l'impression grandiose qu'a produite cette revue du mouvement féminin. En cette année 1921, l'Alliance ne tint qu'une courte Assemblée générale, où l'on apprit des nouvelles peu réjouissantes. Il avait été possible, il est vrai, d'obtenir une deuxième représentante de l'Alliance à la Commission fédérale pour la revision de l'assurance maladie et invalidité; mais un mauvais vent soufflait pour nous dans cette Commission. Malgré le gros travail fait par nos déléguées et leurs efforts héroïques pour défendre nos deux revendications, — l'acceptation des femmes par les compagnies d'assurance aux mêmes conditions que les hommes, et l'assurance obligatoire pour les deux sexes, — toutes deux furent rejetées (la première par 20 voix contre 19), malgré l'appui énergique de M. Ern. Cérésolo. La seule petite victoire obtenue fut d'assurer la continuation de la subvention payée par la Confédération pour les femmes assurées, subvention qui risquait d'être supprimée. Mais une pétition au Conseil fédéral, demandant la nomination de femmes à quelques-uns des postes de l'Office fédéral du Travail, demeura sans résultat. Par contre, une pétition, signée par les grandes Associations féminines et adressée au Conseil fédéral pour qu'il la remette à la Société des Nations eut un certain succès. Elle concernait la traite des jeunes filles et fut très bien soutenue par nos déléguées à la Commission de la S. d. N. Cela nous consola un peu de l'échec d'une deuxième demande de nomination d'une femme comme expert technique à cette même Commission.

(A suivre.)

ELISABETH ZELLWEGER.

port annuel, l'Office central des professions féminines a fait un travail préparatoire dans tous les cantons; il y aurait lieu de faire les démarches nécessaires verbalement ou par enquête écrite auprès des membres des autorités compétentes.

Dans sa dernière séance, notre Comité a décidé, sur la proposition des Unions de Femmes du Canton de Vaud, de déléguer un de ses membres aux assemblées de la Société des Nations; l'Alliance serait ainsi mieux informée, elle pourrait renseigner lors de l'Assemblée générale sur les questions qui intéressent spécialement les femmes et faire mieux connaître la Société des Nations.

L'Assemblée générale du Conseil International des Femmes aura lieu à Washington du 4 au 14 mai. Nous espérons, grâce à la générosité des Américaines, envoyer une ou deux déléguées en Amérique.

Nous vous recommandons encore le *Bulletin* du Conseil International, qui donne des nouvelles intéressantes du monde entier. (Adresser les demandes d'abonnement à Mlle Schindler, Oberer Quai 6, Bienne. Prix fr. 3.)

En terminant, nous vous présentons, Mesdames, nos meilleurs vœux pour l'année nouvelle. Puisse-t-elle être favorable à votre travail et à notre Alliance et nous faire avancer dans le chemin qui nous est tracé.

La Secrétaire:

ELISABETH VISCHER-ALIOTH.

La Présidente:

ELISABETH ZELLWEGER.

Vous serons reconnaissants à tous ceux de nos lecteurs qui s'adresseront pour leurs achats aux maisons qui, faisant de la publicité dans le "Mouvement Féministe" soutiennent ainsi notre journal.

FLEURS NATURELLES

MAISON J. HIRT

Cours de Rive, 16 - GENÈVE

TÉLÉPHONE STAND 12-60 La Maison n'a pas de succursale.

CARREFOUR DE VILLEREUSE, 1

CONFISERIE EGLI

Spécialités: PATÉS, PLATS FROIDS, ENTREMETS.

Téléphone STAND 25-51

AUX GOURMETS!

Fabrique de la Moutarde d'Aigle



LA MEILLEURE

LA PLUS RICHE

MOUTARDE RICHARÔME

MOUTARDE D'AIGLE MOUTARDE AROMATIQUE

S. O. C.

Société de l'Ouvroir Coopératif

LAUSANNE

MANUFACTURE DE VÊTEMENTS ET SOUS-VÊTEMENTS TRICOTÉS en LAINE, SOIE ARTIFICIELLE, etc.

BAS, CHAUSSETTES, JAQUETTES, etc.

MAGASINS DE VENTE:

GENÈVE, Rue du Marché, 40. || BALE, Freiestrasse, 105.
LAUSANNE, Rue de Bourg, 26. || ZURICH, Sihlstrasse, 3.
NEUCHÂTEL, Faub. de l'Hôpital, 19

LE PRIEURÉ D'ETOY
PRÈS MORGES (VAUD)



Mlle R. du MONT reçoit toute l'année quelques personnes désirant séjour tranquille. - Confort - Chauff. central

Vacances / Cures de repos / Régimes
Superbe situation / Grand jardin ombragé / Téléph. N° 7

Institut J.-J. Rousseau

(subventionné par l'Etat)

Ouvert aux personnes des deux sexes âgées au moins de 18 ans qui se destinent aux carrières éducatives. Psychologie appliquée, pédagogie. Stage à la Maison des Petits. Orientation professionnelle. Protection de l'enfance. Enfants anormaux.

Semestre d'hiver: 15 Octobre - 22 Mars

Semestre d'été: 10 avril - 6 Juillet

4, RUE CHARLES BONNET - GENÈVE

Foyers du Travail Féminin

RESTAURANTS POUR FEMMES

Confédération, 23 GENÈVE Cours de Rive, 11

Repas simples à prix modérés - Coupons réduits pour abonnements

SALON - JOURNAUX

LE GANT CEVEY

est le grand favori parce qu'il est

souple, solide, élégant et de prix modéré



Jean Cevey, Corraterie, 16, Genève

LIBRAIRIE GENEVOISE - CH. EGGIMANN
40, Rue du Marché - GENÈVE

Littérature Générale - Beaux-Arts - Philosophie
Sciences

Volumes artistiquement reliés
Livres de Classe et d'Occasion

Importante bonification de change sur les volumes de provenance française.

Comptes francs français

Montreux Knitting
Montreux

VÊTEMENTS DE TRICOTS pour la ville et le sport

BAS - SOUS-VÊTEMENTS

MAGASINS DE VENTE:
MONTREUX, Place de la Paix - ZÜRICH, Bahnhof, 7
GENÈVE, r. du Mt-Blanc, 6 - ST-MORITZ, Gallery Palace

RONEO S. A. ZURICH

LE DUPLICATEUR GOUVERNEMENT

AU PRIX DE FR. 260.-

permet d'obtenir une centaine d'excellentes copies en peu de temps et à peu de frais.